

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

*
Ancienne Gare - Place Faure-Marchand
17390 LA TREMBLADE

*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2017

AFFICHÉ LE 19 DÉCEMBRE 2017

CS-171214-8

REÇU
20 DEC. 2017
S/P ROCHEFORT

Nombre de membres :

- En exercice : 14
- Présents : 14
- Absents : 00
- Pouvoirs : 00

**CS-171214-8 CONVENTION D'APPUI ADMINISTRATIVE AVEC LA COMMUNE DE LA
TREMBLADE**

L'an deux mil dix-sept, le quatorze décembre à huit heures trente, Le Comité syndical dûment convoqué le sept décembre deux mille dix-sept s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

LES PRÉSENTS :

LES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL :

- M. Jean-Pierre TALLIEU (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. François PATSOURIS (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Michel PRIOUZEAU (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Vincent BARRAUD (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Noël Vincent GRIOLET (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Gilles SALLAFRANQUE (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Roger GUILLAUD (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Jacques LYS (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Dominique TONNAY (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Mickaël VALLET (T) Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- M. Maurice Claude DESHAYES (T) Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- Mme. Fabienne AUCOUTURIER (T) Conseil départemental
- Mme. Marie-Pierre QUENTIN (T) Conseil départemental
- M. Pascal FERCHAUD (T) Conseil départemental

AUTRES QUE LES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL :

- Mme Christine PEREZ Comptable public de Royan
- M. Pierre-Yves CHEVALIER Conseil départemental - Direction MER
- M. Guillaume METAYER Conseil départemental - Direction MER
- M. Joël BARREAU DGS - Communauté de Communes Marennes
- M. Bernard TRANCHANT DGS - Communes de Marennes
- Mme Catherine GUEYDAN DGS - CARA
- M. Laurent PIQUET Directeur des Finances - CARA
- Mme Patricia PAGES Chef du service Affaires générales - CARA

o o o o

Secrétaire de séance : GUILLAUD Roger

o o o o

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE L'ESTUAIRE
DE LA SEUDRE
COMITÉ SYNDICAL DU 14 DÉCEMBRE 2017**

**CS-171214-8 CONVENTION D'APPUI ADMINISTRATIVE AVEC LA COMMUNE DE LA
TREMBLADE**

Vu l'arrêté préfectoral n°17-2331-DRCTE-BCL en date du 23 novembre 2017 autorisant la création du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre,

Vu les statuts du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre,

Vu la délibération n°CS-171214-6 du 14 décembre 2017 du Syndicat mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre sur le mode d'exploitation des ports et la création d'une régie pour la gestion en direct des ports,

Considérant l'échéance du contrat de concession fixée au 15 mai 2017 par l'article 35 du cahier des charges et reporté au 31 décembre 2017 par l'article 22 de la Loi du 7 août 2015 (loi NOTRe),

Considérant la nécessité afin d'assurer la continuité du service public tant que le syndicat mixte ne dispose pas des moyens matériels, humains et financiers de signer une convention avec la commune de La Tremblade,

LE COMITE SYNDICAL

- Après en avoir délibéré,

D É C I D E

- d'adopter la convention d'appui administrative ci-jointe avec la commune de La Tremblade,
- d'autoriser le Président à signer ladite convention ainsi que tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

- A D O P T É À L ' U N A N I M I T É -

Le Président du Syndicat Mixte
des ports de l'Estuaire de la Seudre,

SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE
PLACE FAURE-MARCHANT
17390 LA TREMBLADE

Jean-Pierre TALLIEU

